APEDYS-AIN
Maison des Sociétés
Rue Colbert
01500 AMBERIEU EN BUGEY
06 78 17 64 58
apedys-ain@orange.fr

Conseil d'Administration du 03 avril 2018

Présentes : Marie-Paule Peyrard, Nathalie Picache-Clichet, Marjorie Rondeau, Brigitte Gillard, Laetitia Dublassy, Véronique Calamand

Excusées : Emmanuelle Mathieu, Agnès Lion, Fabienne Robin, Joëlle Bozonnet

1. **Bilan AG ANAPEDYS**

   Nathalie et Véronique sont arrivées à Paris sans encombre. Après une petite chasse aux arrêts de bus, une visite de courtoisie aux restaurateurs parisiens, elles reviennent avec pleins d'informations.
   Le samedi, 16 Apedys de représentées le samedi. Les échanges étaient filmés et retransmis pour la Guadeloupe
   Dans un premier temps **un tour des difficultés par département** :

   - -PAP= grande disparité par la mise en place, chaque département applique à sa façon, certains valident les PAP par les médecins généralistes (ex : Isère) alors que d'autres le font par les médecins scolaires (ex : Ain) et pourtant il s'agit d'une même région.
   - problème de faire poser diagnostic
   - application des aménagements aussi au bon vouloir de chacun
   - reconnaissance des dys par la MDPH varie aussi en fonction des départements (ex : Marne aucun soucis)

   Nathalie et Véronique ont ramené un exemplaire d'un un flyer en 3 volets mis en place par Anapedys qui envisage de les distribuer avant la JND auprès des enseignants.

   Dans les collèges il y a des personnes ressource.

   Un tour des points forts par département est fait également :

- les échanges avec les familles
- les aménagements scolaires mis en place par certains enseignants

L'AG était intéressante. Nathalie a pu voir l'évolution par rapport à l'AG de 2 années auparavant. Elle revient rassurée. Véronique a pu faire connaissance avec les personnes. Les échanges se sont faits dans le respect et l'écoute de l'autre.

Les modifications des statuts ont été votées. Nathalie a demandé une rectification sur l'article de la dissolution. Anapedys se renseignent au point de vue légal.
La cotisation reste fixée à 2euros par adhérents pour les anciennes associations et 1 euro pour les nouvelles créations d'Apedys.
Nathalie a partagé l'information aux autres Apedys qu'elles pouvaient se connecter sur le site de leur éducation nationale pour avoir accès aux textes, etc..

Le site Anapedys va être refondé pour un montant de 10000 euros. Ils ont reçu un don de 6000 et un second de 10000 euros.

- Conférence de Mme Corinne Gallet : formatrice à l'**I**nstitut **N**ational **S**upérieur de la formation et de la recherche pour l'éducation des jeunes **H**andicapés et les **E**nseignements **A**daptés (INS HEA) ;
- Conférence de Monsieur Damien Bouchereau, ergothérapeute en Moselle. Il intervient principalement dans les établissements scolaires. Il travaille avec les dyspraxiques pour la prise en main de l'ordinateur en 2-3 mois, en donnant des exercices à faire à la maison.

Conférences très intéressantes,

Vous pouvez voir ces conférences sur :

https://fr-fr.facebook.com/apedys01/

2. **Bilan RDV Delta 01 :**
Une rencontre avec Mme Saïd a eu lieu le 27 mars dernier, nous avons évoqué les problèmes rencontrés par Delta01, notamment une augmentation des prises en charge de dys, alors que nous, familles, avons de moins en moins de reconnaissances faites par la MDPH. En fait, ce sont des dossiers qui ne relèvent pas seulement des troubles dys, mais associés à d'autres problématiques médicales ou sociales.
Le centre a du retard dans la prise en charge des dossiers, 6mois de retard, de ce fait, les responsables ont demandé une augmentation de fonctionnement de 30%.

De plus à la demande de professionnels, ils sont amenés à consultés des dossiers, hors structure, afin d'aider à poser des diagnostics.
Nous avons obtenus les coordonnées de Mme Mentigny du service handicap à l'Agence Régionale de Santé de Bourg. Nous décidons de lui faire un courrier dans les prochains jours ;

3. **Point AG :**
Pas de retour des intervenants contactés. Il est proposé de demander à mesdames Martine Ray (orthophoniste) et Laetitia Battistini(ergothérapeute).

4. **Points des mails** :
Nous avons reçu différents mails :
   - De la Direction de l'Autonomie du Conseil départemental

     Le Projet régional de santé (PRS) traduit les orientations que l'Agence Régionale de Santé souhaite mettre en œuvre avec ses partenaires afin d'améliorer le parcours de santé des habitants. Il est actuellement soumis à consultation.

     Le PRS est composé de trois documents qui définissent, organisent et programment la mise en œuvre des priorités de santé et portent les évolutions du système de santé en Région :
     - Le cadre d'orientation stratégique (COS),
     - Le schéma régional de santé (SRS)
     - et le programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS).

     Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) doit émettre un AVIS sur le Projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, avant la clôture de la consultation, fixée au 29 avril 2018**.**

     Nous avons remarqué déjà que des structures comme les CMPP (centre médico-psycho-pédagogique) n'existaient pas sur notre département, alors que sur la région on en compte 23
     Rhône-Alpes : 23 CMPP
     Ardèche : 6 CMPP
     Drôme : 6 CMPP
     Isère : 1 CMPP
     Loire : 4 CMPP
     Rhône : 3 CMPP
     Haute-Savoie : 3 CMPP
     Que nous n'avons plus accès au centre de référence TSLA de Lyon, que celui de Grenoble est saturé et qu'on nous propose Dijon.
     Nous allons continuer d'étudier le dossier pour faire remonter l'avis d'Apedys-Ain.

- Du service informatique de la base aérienne d'Ambérieu, qui se sépare d'ordinateurs fixes, Il est bien dommage que ce ne soient pas des ordinateurs portables, très utiles pour nos dys. Nous les remercierons de leur intention.
- Le comité d'entente des associations liées au handicap sur le département se retrouvera le 6 avril pour étudier le PRS cité ci-dessus, Nathalie y participera.
- UDAURA :
  Concernant la mise en place de la Maison des Dys à Lyon, Nicole de « Distinguons-nous » devait représenter l'UDAURA, c'est-à-dire l'ensemble des associations dys de la région à cette rencontre, plusieurs associations dys du Rhône étaient présentes. Mais personnes pour porter la voix des autres départements. Cette structure risque une fois de plus de bénéficier uniquement au département du Rhône. Nathalie doit prendre contact avec Nicole.

5. **Point téléphone :**
   Depuis le dernier CA, deux appels.

Prochain CA : le mardi 2 mai 2018